

# LE GUIDE



SANTÉ

SERVICES

CULTURE

GUIDE

ACCUEIL

PENSION

ADMINISTRATION

SOCIAL

ADRESSES UTILES

AIDE

ANIMATION

MOBILITÉ

LOGEMENT

COMMUNE

SÉCURITÉ

ENSEIGNEMENTS

HERITAGE

SYNDICATS

# HONNELLES

The background of the top half of the page is a photograph of a two-story brick building. The building has multiple windows, some with flower boxes underneath them. The flower boxes are filled with colorful flowers, including purple and yellow. The building is made of dark brick with lighter-colored mortar. The sky is a clear, pale blue.

---

# Guide des démarches administratives

---

---

## Services pour tous

---

---

Pour tout renseignement complémentaire :

**CPAS de Honnelles**

Rue d'en Haut, 32 - 7387 Roisin

Tél : 065 75 91 43

E-Mail : [officiel.cpas-honnelles@honnelles.be](mailto:officiel.cpas-honnelles@honnelles.be)

# Sommaire

## 1) Edito

|                                              |   |
|----------------------------------------------|---|
| ► Le mot du Conseil de l'Action Sociale..... | 1 |
| ► L'organigramme des équipes.....            | 2 |

## 2) Santé

|                                                                                |    |
|--------------------------------------------------------------------------------|----|
| ► Rester en bonne santé                                                        |    |
| • Une bonne condition physique .....                                           | 3  |
| • Les vaccins .....                                                            | 3  |
| • Préventions des infections sexuellement transmissibles (IST) et du SIDA..... | 3  |
| • Les centres de Planning Familial.....                                        | 4  |
| ► Réagir face à des problèmes de santé ?                                       |    |
| • Mutuelles .....                                                              | 5  |
| • Consultation ONE .....                                                       | 5  |
| • Santé mentale .....                                                          | 6  |
| • Ligue Alzheimer .....                                                        | 6  |
| • Association Parkinson .....                                                  | 6  |
| • Fondation contre le cancer .....                                             | 7  |
| • Sclérose en plaques .....                                                    | 7  |
| • FOCUS Fibromyalgie Belgique .....                                            | 7  |
| • Soins palliatifs.....                                                        | 7  |
| • Usage de drogues légales et illégales .....                                  | 8  |
| ► Trouver une maison de retraite                                               |    |
| • Maisons de repos et de soins et centres de jour .....                        | 9  |
| • Pour toutes questions relatives à l'hébergement des personnes âgées ..       | 10 |

## 3) Logement et Maintien à domicile

|                                                     |    |
|-----------------------------------------------------|----|
| ► Faciliter le maintien à domicile                  |    |
| • Les repas à domicile.....                         | 11 |
| • Livraison des colis .....                         | 12 |
| • Le service d'Aide aux Familles (SAF)              |    |
| • L'Assistance Soins à Domicile (ASD).....          | 12 |
| • CSD Mons-Borinage.....                            | 12 |
| • Collecte déchets parc à conteneur : Hygea.....    | 12 |
| • Les compagnons dépanneurs .....                   | 13 |
| • Des travaux divers pour tous (Alteria ASBL) ..... | 13 |
| • Les titres-services Wallonie .....                | 13 |
| • Les chèques ALE.....                              | 14 |
| • Senior Focus .....                                | 14 |

|                                                  |    |
|--------------------------------------------------|----|
| ► Adapter/sécuriser son logement                 |    |
| • Privilégier certaines pièces .....             | 15 |
| • Equiper votre logement .....                   | 15 |
| • La détection incendie .....                    | 15 |
| • Réaliser des économies d'énergie .....         | 15 |
| ► Bénéficier d'une surveillance à domicile ..... | 16 |
| ► Trouver des alternatives à la maison de repos  |    |
| • L'habitat kangourou .....                      | 16 |
| • L'habitat intergénérationnel .....             | 16 |
| • L'habitat groupé .....                         | 16 |

#### 4) Social

|                                                                      |    |
|----------------------------------------------------------------------|----|
| ► Rechercher un emploi .....                                         | 17 |
| ► Les Organismes de paiement :                                       |    |
| • CAPAC .....                                                        | 18 |
| • Syndicats .....                                                    | 18 |
| ► Souffrir d'un handicap .....                                       | 18 |
| ► Je n'ai plus de revenus .....                                      | 19 |
| ► Rechercher un logement pour revenu modeste .....                   | 19 |
| ► Me séparer de mon conjoint : quelles démarches ? .....             | 20 |
| ► J'ai besoin d'un avocat ou d'une aide juridique .....              | 21 |
| ► Je vis dans la rue. Que faire ? Logement d'urgence                 |    |
| • Maison St Paul .....                                               | 22 |
| • Maison d'accueil « Le Kangourou » .....                            | 22 |
| ► L'intégration des personnes étrangères .....                       | 23 |
| ► Je rencontre des difficultés financières                           |    |
| • Le service social du CPAS .....                                    | 23 |
| • Garantie de revenus aux personnes âgées .....                      | 23 |
| • L'intervention du Fonds Mazout .....                               | 24 |
| ► Mon enfant vit une adolescence difficile. Qui peut m'aider ? ..... | 25 |
| ► Les Centres Psycho Médico Sociaux : CPMS .....                     | 25 |
| ► Maltraitance ou violence familiale .....                           | 26 |
| ► La petite enfance .....                                            | 27 |
| ► Services d'accueil aux victimes .....                              | 27 |

#### 5) Mobilité

|                             |    |
|-----------------------------|----|
| ► La SNCB .....             | 28 |
| ► Les bus TEC .....         | 28 |
| ► Le Service Mobilité ..... | 28 |

## 6) Administratif

|                                                                            |    |
|----------------------------------------------------------------------------|----|
| ► Vol / Perte de mes papiers d'identité .....                              | 29 |
| ► Vol / Perte de ma carte de banque .....                                  | 29 |
| ► Les distributeurs de billets dans la région .....                        | 30 |
| ► Je souhaite effectuer un don d'organes .....                             | 30 |
| ► Je souhaite faire une donation .....                                     | 30 |
| ► Décès                                                                    |    |
| • Perte du conjoint .....                                                  | 31 |
| • Rédiger mon testament .....                                              | 31 |
| • Partir sereinement .....                                                 | 32 |
| • Choisir ma sépulture .....                                               | 32 |
| • Pompes funèbres .....                                                    | 33 |
| ► J'éprouve des difficultés à rédiger et/ou à comprendre un document ..... | 33 |
| ► J'ai terminé l'école .....                                               | 33 |
| ► S'informer sur les études, formations et professions .....               | 34 |
| ► Se former après 18 ans .....                                             | 34 |
| ► Prendre ma pension .....                                                 | 35 |
| ► Bénéficier de certaines réductions liées à mon statut                    |    |
| • Le statut BIM (Bénéficiaire d'Intervention Majorée) .....                | 36 |
| • Le dossier médical global (DMG) .....                                    | 36 |
| • L'article 27 / accès à la culture .....                                  | 36 |
| • Le tarif téléphonique social .....                                       | 36 |
| • Le tarif social électricité .....                                        | 37 |

## 7) Culture

|                                                     |    |
|-----------------------------------------------------|----|
| ► Les espaces de participation .....                | 38 |
| ► Le Royal Syndicat d'Initiative du Haut-Pays ..... | 39 |
| ► Le réseau public de lecture .....                 | 39 |
| ► Plan de Cohésion Sociale (PCS) .....              | 40 |
| ► Théâtre .....                                     | 40 |

## 8) Adresses utiles

|                                                                   |    |
|-------------------------------------------------------------------|----|
| ► Administrations/Services/Etablissement public à Honnelles ..... | 41 |
| ► Enseignement .....                                              | 42 |
| ► Santé .....                                                     | 43 |
| ► Urgences (faits divers) .....                                   | 45 |
| ► Syndicats .....                                                 | 45 |

|                |    |
|----------------|----|
| 9) Index ..... | 46 |
|----------------|----|

## Le mot du Conseil de l'Action Sociale

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Les membres du conseil de l'action sociale du CPAS de Honnelles ont la grande joie de vous présenter cette brochure qui se veut être un outil pour TOUS.

Notre mission est de veiller à ce que chaque individu puisse vivre dans la dignité, quelle que soit sa situation personnelle ou économique. En ces temps où la solidarité est plus que jamais essentielle, nous redoublons d'efforts pour remplir cette noble mission.

Notre CPAS est le cœur battant de la solidarité locale. Nous nous engageons à soutenir les plus vulnérables de notre société, à tendre la main à ceux qui sont dans le besoin, et à créer des opportunités pour que chacun puisse trouver son chemin vers un avenir meilleur.

Nos équipes dévouées travaillent sans relâche pour offrir des services d'aide sociale, des programmes d'insertion professionnelle, des soins de santé accessibles, et bien plus encore. Nous nous efforçons de faire en sorte que personne ne se sente seul ou exclu, car nous croyons en la force de notre communauté pour surmonter les défis.

Notre vision est celle d'une société plus équitable et inclusive, où chaque individu a sa place et peut s'épanouir. Nous nous engageons à travailler main dans la main avec vous, nos concitoyens, pour garantir que cette vision puisse exister encore longtemps.

Nous sommes fiers de servir notre communauté, et nous le faisons avec un profond sens du devoir envers chacun de vous.

*Les membres du Conseil de l'Action Sociale  
Le personnel du CPAS.*

# L'organigramme des équipes



## CONSEIL DU CPAS

Lorenzo MARREDDA  
Nicolas DUBOIS  
Carine SIMON  
Anaïs LEPOINT

Brigitte VAN DEN ABEELE  
Nathalie LECOMTE  
Jean-Claude DESSERT  
Isabelle FLEURQUIN  
Bernard LIEGEOIS

## BUREAU PERMANENT

3 membres du Conseil  
Brigitte VAN DEN ABEELE  
Nicolas DUBOIS  
Isabelle FLEURQUIN

## CLUSTER COOPÉRATION

CPAS Hensies  
CPAS de Quiévrain



## RGPD

La protection  
des données



## ADMINISTRATION

Clémence LAMBIN



## TAXI SOCIAL

Romain LOISEAU



Brigitte  
VAN DEN ABEELE  
– DU TRIEU  
Présidente



Philippe  
HELBECQUE  
Directeur Général



Sandra LOR  
Directrice  
Financière

## SERVICE SOCIAL

Rachel POLLART  
Noëlle LEVANT  
Mallaurie THIBEAU



## EPICERIE

Ingrid STIEVENART  
+ Articles 60  
+ étudiants  
+ bénévoles



## ENTRETIEN DES BÂTIMENTS & SERVICE TRAVAUX

Romain LOISEAU



**CPAS HONNELLES**

## Rester en bonne santé

### Une bonne condition physique

Une bonne condition physique aide à prévenir certaines maladies (cardio-vasculaires, rhumatismales), mais aussi des troubles nerveux, le surmenage, le stress, voire la dépression.

La pratique d'un sport avec une intensité modérée (se promener, faire du vélo, du jogging, de la natation, etc.) est la mieux adaptée au style de vie moderne et est la meilleure garantie d'une pratique à long terme.

On considère que 30 minutes par session d'exercices sont la durée minimale pour obtenir des effets bénéfiques pour la santé.

A Honnelles, vous pouvez pratiquer entre autres la gymnastique, le jogging, la pétanque, le cyclisme, les arts martiaux, les sports cérébraux, etc.

#### En savoir plus ?

- Les balades de Mr Gobert (Pour les aînés)  
Contact : Annabelle Fievet ☎ 065 52 94 51
- Observatoire de la Santé du Hainaut  
Rue Saint Antoine 1, 7021 Havré  
☎ 065 87 96 00 ou [www.observatoire.santé@hainaut.be](http://www.observatoire.santé@hainaut.be)
- Infos Sports honnelles : [honnelles.be](http://honnelles.be) > loisirs > sports  
☎ 065 46 82 80
- Contact communal : Service Sport - Carine Jeanmotte  
☎ 065 52 94 69

### Les vaccins

Vaccin obligatoire pour les enfants : poliomyélite

D'autres vaccins sont conseillés

4 vaccins de base sont recommandés pour les seniors :

- Contre le virus de la grippe
- Contre les pneumocoques (pneumonies, otites, sinusites encéphalites)
- Contre la diphtérie
- Contre le tétanos

Le vaccin contre la Covid-19 est fortement recommandé

### Prevention des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et du SIDA

**Sida-IST Charleroi - Mons**

Place Nervienne, 33 Bloc Glépin N°6, 7000 Mons

☎ 065/ 82 27 55

## Les Centres De Planning Familial

Dans un planning familial, il est possible d'aborder toutes les questions qui concernent la vie affective et sexuelle (contraception, grossesse, avortement, sida, M.S.T., etc.).

On peut se présenter à l'accueil sans rendez-vous pour parler, poser des questions, obtenir la pilule du lendemain, prendre un rendez-vous pour une consultation gynécologique, psychologique, sociale ou juridique.

Les travailleurs d'un planning sont tenus au secret professionnel ; ce qu'on leur dit reste donc parfaitement confidentiel. Les plannings familiaux organisent aussi des séances d'informations dans leurs locaux, ou, à la demande, dans les écoles ou autres associations.

### **Les Arbas :**

Rue des Arbalestriers, 100 à Mons

☎ 065/31.49.00

### **Centre de Planning Familial des FPS de Mons**

Boulevard Gendebien, 5 à Mons

☎ 068/84.84.58

### **La famille Heureuse :**

Rue de la Grande Triperie 46 à Mons

☎ 065/33.93.61

### **Centre de Planning et de Consultations familiales et Conjugales**

Boulevard Albert Elisabeth, 48 à Mons

☎ 065/31 49 00

### **Le Centre Hospitalier Epicura**

**possède aussi un centre de gynécologie sociale**

☎ 065/76 83 14



## Réagir face à des problèmes de santé

Chacun peut être confronté à des situations difficiles dues à divers problèmes de santé et de ce fait, nécessiter divers besoins ou services (service de garde-malade, prêt de matériel(s), indemnités, remboursements, ... )

### Les Mutuelles

Les mutuelles prennent en charge partiellement les frais médicaux, pharmaceutiques et hospitaliers de leurs affiliés, et versent des indemnités aux travailleurs ou chômeurs en incapacité de travail. Chaque mutuelle a également un service social, joignable via les permanences ou les sièges centraux, ainsi que des services complémentaires accessibles aux membres : activités pour enfants et jeunes, centres de vacances, primes diverses, etc.

#### **Partena-Mutualité**

Libre Boulevard Sainctelette 73-75, 7000 Mons

☎ 065/ 32 06 00

#### **Mutualité Chrétienne**

Rue des Canonniers 3, 7000 Mons

☎ 065/ 40 26 22

#### **Mutualité Socialiste - SOLIDARIS Mons-Wallonie Picarde**

Avenue des Nouvelles Technologies

24, Avenue du Parc d'Aventures Scientifiques, 7080 Frameries

☎ 068/ 84 84 84

#### **Mutualité Libérale Mons**

Rue des Arbalestriers 88, 7000 Mons

☎ 065/ 35 22 57

#### **Mutualité Neutre du Hainaut**

Rue Debast 1, 7380 Quiévrain

☎ 065/ 45 76 10

#### **CAAMI (Caisse Auxiliaire d'Assurance Maladie Invalidité)**

Pas de cotisation: organisme public.

Rue Neuve, 20 7000 Mons

☎ 065/ 35 31 09

### Consultation ONE

L'ONE a défini un programme de suivi préventif de la santé dont votre enfant peut bénéficier dans les consultations pour enfants de l'ONE ou en milieu d'accueil. Ce programme est poursuivi dans le cadre de la Promotion de la Santé à l'Ecole. Outre l'examen médical préventif, les consultations de l'ONE proposent aux familles des activités collectives de soutien à la parentalité, de promotion de la santé et de prévention médico-sociale.

Consultations, permanences, dépistages et ateliers sont dispensés à Quiévrain.

Rue de la Gare 24, 7380 Quiévrain

☎ +32 (0) 65 45 85 71

Consultations pour enfant

Lundi de 09h30 à 11h30 (Mme Grisafi ☎ 0499/572.627)

Jeudi de 13h30 à 15h00 (Mme Scouvement ☎ 0499/572.805)

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur :

<https://www.quievrain.be/ma-commune/education/petite-enfance/one>

## Santé Mentale

Centre de santé mentale “**La Kalaude**”

Le service de santé mentale “la Kalaude” propose un accueil et des consultations psychologiques et psychosociales pour enfants, adolescents et adultes ainsi que des consultations psychiatriques pour adultes. Thérapies individuelles, de couple et de famille. L'équipe organise également des activités d'information, de supervision et de formation

Rue du commerce, 137, 7370 Dour-Élouges

☎ 065/80 15 25

## Ligue Alzheimer

Cette asbl est composée de familles et de professionnels concernés par la maladie d'Alzheimer ou d'autres formes de démence. Leurs conseils peuvent s'avérer très utiles, tant pour le malade que pour ses proches.

**En savoir plus ?**

Rue Walthère Jamar 231 boîte 1, 4430 Ans

☎ 0800 15 225 (numéro vert) - ☎ 04 229 58 10 ou [www.alzheimer.be](http://www.alzheimer.be)

## Association Parkinson

Elle peut aider les patients, les familles et les soignants qui souhaitent partager leurs expériences et leurs difficultés face à la maladie de Parkinson. Elle a pour but de mieux faire connaître cette maladie, d'en améliorer la prise en charge, de défendre les intérêts des patients concernés, ...

**En savoir plus ?**

Chemin de la Foliette 4/1, 5000 Namur

☎ 081/ 56 88 56 ou [www.parkinsonasbl.be](http://www.parkinsonasbl.be)

Antenne de Mons : CHU Ambroise Paré (Salle Lebruton),

Boulevard Kennedy 2, 7000 Mons

☎ 065/ 67 41 67

## Fondation contre le Cancer

Elle poursuit 3 objectifs principaux : le soutien de la recherche scientifique, l'aide aux patients et à leur famille, la mise sur pied de campagnes de prévention.

### En savoir plus ?

Chaussée de Louvain 479 à 1030 Bruxelles

☎ 0473 82 45 04 ou ☎ 0800 15 801 ou surfez sur [www.cancer.be](http://www.cancer.be)

## Sclérose en Plaques

La sclérose en plaques (SEP) est une affection chronique du système nerveux central qui peut se manifester par un grand nombre de symptômes.

### En savoir plus ?

Ligue Belge de la Sclérose en Plaques

Rue des Canoniers 3 à 7000 Mons (4e étage)

☎ 065/ 87 42 99 ou [www.liguesep.be](http://www.liguesep.be)

## FOCUS Fybromyalgie Belgique

L'asbl renseigne les patients souffrant de fibromyalgie et leurs proches par des publications de revues et de dossiers thématiques, par des campagnes d'informations et le centre de documentations mais aussi en organisant des formations, des groupes de paroles et des permanences téléphoniques.

### En savoir plus ?

Siège social : Rue de Court-Saint-Etienne 5 à 1450 Chastre

☎ 0474 821 104 ou [www.focusfibromyalgie.be](http://www.focusfibromyalgie.be)

## Soins palliatifs

L'asbl Reliance assure au patient et à son entourage un accompagnement global, tant au niveau de la gestion des symptômes physiques et de la douleur que d'un soutien psychologique ou spirituel.

### En savoir plus ?

Reliance ASBL, Association régionale des soins palliatifs de Mons Borinage La Louvière Soignies

Rue de la Loi 30  
à 7100 la Louvière

☎ 064/ 57 09 68 ou  
[www.soinspalliatifs.be](http://www.soinspalliatifs.be)



## Soins Usage de drogues légales et illégales

Les PMS, un Service de Santé Mentale, un centre de Planning Familial, le C.P.A.S peuvent aussi informer, écouter, soutenir, orienter face à une consommation de drogue, d'alcool, de médicament ou à toute autre forme de dépendance.

### Information-formations

#### Prospective Jeunesse

Chaussée d'Ixelles, 144 1050 Bruxelles. ☎ 02/ 512 17 66

### Accueil, écoute et orientation des usagers et de leur entourage

#### Infor- Drogues ASBL

Permanence téléphonique 24h/24h

Rue du Marteau, 19 1000 Bruxelles - ☎ 02/ 227 52 52

### Se soigner, sans hospitalisation : le traitement ambulatoire

#### Parenthèse

Avenue Reine Astrid, 2 7000 Mons - ☎ 065/ 35 40 77

#### Les Alcooliques Anonymes

Rue du Fort Mahon, 27 7012 Jemappes - ☎ 065/ 82 59 99

#### Permanence téléphonique (tarification zonale)

☎ 078/15 25 56. 7 jours sur 7 - 24 heures sur 24

- La Permanence téléphonique des AA renseigne sur les différents groupes, heures de réunions et localisations.



## Trouver une maison de retraite

### Maisons de repos et de soins et centres de jour

Ci-après les coordonnées de ces établissements (maisons de repos, maisons de repos et de soins, centres d'accueil de jour et résidences services) autour de Honnelles (15 km).

**(MR)** maison de repos

**(RS)** résidence service

**(MRS)** maison de repos et de soins

**(CJ)** centre de jour

#### Home Le Bon Repos (MRS)

Rue d'Elouges, 86 - 7370 Dour

☎ 065/45 00 40

✉ : home.lebonrepos@cpas-dour.be

#### Bon Accueil (MRS & CJ)

Rue des Andrieux, 180 - 7370 Dour

☎ 065/75 12 20

✉ : asbl@entraideprotestante.be

#### La Bienvenue (MRS+RS)

Rue de la Frontière, 77-81 - 7370 Dour

☎ 065/65 28 85

✉ : asbl@entraideprotestante.be

#### Château de Fonteny (RS)

Rue de la Frontière, 81 - 7370 Dour

☎ 065/75 14 10

✉ : asbl@entraideprotestante.be

#### Foyer Notre-Dame de Paix (MRS+RS)

Petite Place, 1 - 7382 Quiévrain

☎ 065/45 07 00

✉ : info@fndp.be ndpaix@skynet.be

#### Résidence Vedette (MRS)

Rue Marcel Wantiez, 25  
7300 Boussu

☎ 065/69 07 30

✉ : direction@residenceved.be

#### Résidence Caraman (MRS)

Voie d'Hainin, 3 - 7300 Boussu

☎ 065/79 11 12

✉ : lecaraman.direction@gmail.com

#### Les Glycines (MRS)

Rue Clarisse, 35 - 7301 Boussu

☎ 065/76 72 00

✉ : les.glycines@belgacom.net

#### Résidence Joli Bois (MRS)

Rue Arthur Descamps, 125  
7340 Colfontaine

☎ 065/71 87 01

✉ : virginie.tokarski@cpascolfontaine.be

#### Foyer Sainte-Elisabeth (MRS)

Rue d'Ath, 33 - 7330 Saint-Ghislain

☎ 065/76 62 11

✉ : f.delcroix@asbl-mmi.be

#### Le Coin du Bonheur (MRS)

Rue de Boussu, 151 - 7334  
SAINT-GHISLAIN

☎ 065/52 93 00

✉ : direction@lecoindubonheur.be

#### L'Arbre de Vie (MRS)

Rue de Pâturages, 76  
7390 Quaregnon

☎ 065/95 66 00

✉ : olivier.deltenre@cpas.quaregnon.be

**Le Planty (MRS)**

Chaussée Bruneault, 9 A  
7080 Frameries

☎ 065/61 34 00

✉ : c.delgeniesse@gmail.com

**La Moisson (MRS)**

Rue de la Perche ,163  
7340 Colfontaine

☎ 065/78 53 24

✉ : marc.gillieaux@skynet.be

**Home Guérin (MRS)**

Rue François Dorzée, 2  
7300 Boussu

☎ 065/71 75 44

✉ : alexandra.woldag@boussu.be

**Le Petit Paradis (MRS)**

Rue du Rieu du Coeur, 150  
7390 Quaregnon

☎ 065/66 35 14

✉ : le-petit-paradis@skynet.be

**Les Trois Sources (MRS)**

Rue Auguste Lecomte, 1  
7350 Hensies

☎ 065/71 81 81

✉ : 3sources@skynet.be

**Le Rambour (MRS)**

Chaussée Bruneault, 36  
7080 Frameries

☎ 065/61 34 00

✉ : c.delgeniesse@gmail.com

## Pour toutes questions relatives à l'hébergement des personnes âgées :

Senoah asbl (anciennement Infor Homes Wallonie)  
Avenue Cardinal Mercier 22, 5000 Namur

☎ 081/22 85 98 ou [www.senoah.be](http://www.senoah.be)



## Faciliter le maintien à domicile

Continuer à bien vivre chez soi malgré un âge avancé ou un handicap est un choix et un droit. Pour faciliter le maintien à domicile, il existe la plateforme « Bien Vivre chez soi » : <http://bienvivrechezsoi.be>

Elle permet :

- d'être informé sur les conseils, aides et services qui favorisent l'autonomie en Wallonie ;
- pour les personnes qui en font la demande, de recevoir GRATUITEMENT la visite d'un service conseil qui peut proposer des solutions.

### Les repas à domicile

Traiteur : **Atelier de Morgane**

Rue des Chênes 196, 7370 Dour

☎ 0477 64 82 42

✉ : [laterlierdemorgane@outlook.com](mailto:laterlierdemorgane@outlook.com)

📍 : /Latelier-de-Morgane-Repas

Traiteur : **L'Oiseau Bleu**

Rue Trieu Quesnoy 13, 7387 Honnelles

☎ 065 66 29 70 ou 0471 97 42 05

✉ : [info@loiseaubleu-traiteur.be](mailto:info@loiseaubleu-traiteur.be)

🌐 : [www.loiseaubleu-traiteur.be](http://www.loiseaubleu-traiteur.be)

📍 : /Loiseau-bleu

Traiteur : **Le Petit Gourmet**

Rue Grande, 24, 7380 Quiévrain

☎ 0470 09 39 40

✉ : [lepetitgourmetquievrain@gmail.com](mailto:lepetitgourmetquievrain@gmail.com)

📍 : /LePetitGourmetQuievrain



### Livraison des colis

Il est possible de faire livrer vos courses directement chez vous. En effet, l'Épicerie "la Passerelle" peut préparer votre colis et le faire livrer chez vous. La livraison est gratuite à partir d'un panier d'un montant de 15 €. La livraison, réservation et modalité à effectuer via le taxi social.

Épicerie "la Passerelle": ☎ 065/66 29 93

Taxi social ☎ 0475/33 64 84

## Le Service d'Aide aux Familles & Séniors du Borinage ASBL (SAFSB)

### Pour qui ?

- Familles, personne âgée, handicapée, confrontée à des problèmes de santé ou des pertes d'autonomie, etc.

### Pourquoi ?

- Offrir du bien-être au quotidien de manière continue et régulière (min. 4h/semaine) et maintenir un contact avec l'extérieur.
- Services proposés : préparation des repas, lessive, repassage, courses, accompagnement aux visites médicales, démarches administratives, conseils santé et hygiène, etc.

### Modalités pratiques

- L'aide familiale peut intervenir sur demande de la personne concernée, de ses proches, du CPAS, d'un médecin, d'un hôpital, etc.
- La pertinence de l'intervention est laissée à l'appréciation de l'assistant(e) social(e) chargé(e) d'examiner la demande.

**Coût :** le prix de l'intervention est calculé en fonction des ressources.

### En savoir plus ?

Rue Jacques Brel 8, 7080 Frameries

Ouvert de 8h à 16h30

☎ 065/67 11 23 - ✉ : [info@safsb.be](mailto:info@safsb.be) - <https://www.safsb.be/fr/contact>

## L'Assistance Soins à Domicile (ASD)

Aides familiales pour personnes âgées, malades ou handicapées pour les tâches quotidiennes qu'elles ne peuvent plus assumer seules (préparations des repas, courses, vaisselle, repassage, entretien courant du domicile)

### En savoir plus ?

Aide & Soins à domicile, rue des Canoniers 1 à 7000 Mons

☎ 065/40 31 31 (du lu au ve de 8h à 16h) ou [www.fasd.be](http://www.fasd.be)

## CSD Mons-Borinage

La Centrale de Services à Domicile (CSD) offre divers services et permet aux personnes qui le souhaitent de rester à domicile le plus longtemps possible et ce, malgré une autonomie réduite par l'âge, la maladie, un handicap, un accident, etc.

Services proposés : courses, repas et accompagnement, ménage, soins, matériel médical, gardes à domicile, livraison de repas, adaptation du logement, bip de secours, transports, brico-dépannage (petits travaux d'entretien tels que le jardinage, la peinture, le tapissage, petites réparations...)

### En savoir plus ?

CSD Mons-Borinage - Rue Chêne Hayette 33 à 7331 Baudour

☎ 068/84 84 44 ou [315.csdmwp@solidaris.be](mailto:315.csdmwp@solidaris.be) - [www.fcsd.be](http://www.fcsd.be)

## Les compagnons dépanneurs

Ce service s'adresse aux personnes en situation financière précaire (revenu d'intégration, sous mutuelle ou au chômage, personnes surendettées, pensionnés, etc.). Les demandes d'aide sont transmises par les CPAS, les services sociaux divers, d'autres associations, etc.

- Travaux de peinture/tapissage
- Petits dépannages en plomberie/électricité, travaux divers de rénovation
- Petits déménagements
- Apport de meubles

### En savoir plus ?

Section Borinage et Hauts Pays

Permanence du lundi au vendredi de 9h à 12h

Rue Ferrer 108bis à 7080 Frameries

☎ 0471 74 61 73 ou [www.compagnonsdepanneurs.be](http://www.compagnonsdepanneurs.be)

## Des travaux divers pour tous : Alteria ASBL

ALTERIA ASBL, reconnue par l'AVIQ depuis 1955, propose aux pouvoirs publics et aux particuliers, de nombreux services tels que : toiture, gros œuvre, parachèvement, menuiserie, vitrage, peinture, revêtement de sol, chauffage, électricité, sanitaire, nettoyage, repassage, confection, reliure, conditionnement, sous-traitance, etc.

### En savoir plus ?

Siège social : Rue Grande 5-7 à 7340 Colfontaine

☎ 065 45 09 80 ou [www.eta-alteria.be](http://www.eta-alteria.be)

## Les titres-services Wallonie

Le titre-service est un titre de paiement permettant à l'utilisateur de payer une entreprise agréée pour une aide-ménagère et/ou repassage.

### Modalités pratiques

- Pour obtenir des titres-services wallons, il faut s'inscrire auprès de la société Pluxee (inscription gratuite). Vous obtenez un numéro d'utilisateur avec lequel vous pouvez commander vos titres-services par virement bancaire (minimum 10).

Il existe des titres-services papiers et électroniques.

**Coût** : 10€/heure prestée pour les 400 premières heures

### En savoir plus ?

☎ 065/ 75 91 43 ALE de Honnelles ASBL [www.ale-honnelles.be](http://www.ale-honnelles.be)

☎ 02 401 31 70 ou [www.titres-services-wallonie.be](http://www.titres-services-wallonie.be)

## Les chèques ALE

Le chèque ALE permet aux personnes physiques (particuliers) et morales (établissements d'enseignement, autorités locales, associations non commerciales, asbl, etc.) de rémunérer de petits travaux (entretien du jardin, petits travaux de réparation et d'entretien de la maison, garde-malade ou enfants, garderie d'enfants, etc.) effectués par des travailleurs inscrits à l'Agence Locale pour l'Emploi.

Il existe 2 types de chèques ALE :

- Les chèques ALE nominatifs sont à commander auprès de Pluxee. Ils donnent droit à un avantage fiscal ;
- Les chèques ALE non nominatifs sont à commander directement auprès de l'Agence Locale pour l'Emploi. Ils ne donnent pas droit à l'avantage fiscal. Ces chèques sont destinés aux personnes qui ne paient pas d'impôts, aux utilisateurs qui en feraient un usage occasionnel ou en cas de besoin immédiat.

### Modalités pratiques

- Pour obtenir des chèques ALE, il faut s'inscrire auprès de l'Agence Locale pour l'Emploi (inscription valable 1 an). Vous obtenez un numéro d'utilisateur avec lequel vous pouvez commander vos chèques par virement bancaire (minimum 10) ou vous pouvez vous adresser directement à l'ALE.

### Coût pour l'ALE de Honnelles

Droit d'inscription : 7,45€/an gratuit pour le BIM

6,70€/chèque déductible des impôts

5,95€/chèque non déductible

1 chèque = 1 heure

### En savoir plus ?

Agence Locale pour l'Emploi (ALE)

Rue d'En-haut 32 (065 75 91 43)

7387 Honnelles

## Senior Focus

“Comment votre frigo peut vous sauver la vie“

Lors de la disparition ou en cas de malaise d'une personne, la recherche rapide et active d'informations est primordiale, voire vitale. C'est pourquoi la Police Borraine a élaboré un questionnaire détaillé conservé dans une boîte de couleur jaune fluo dans votre frigo et signalé par un autocollant.

Vous avez 65 ans ou plus et ne disposez pas encore de la boîte Senior Focus ?

Rendez-vous à l'administration communale Rue Grande 1, 7387 Autreppe

☎ 065/ 75 92 22 (Annabelle Fiévez)

## Adapter / sécuriser son logement

### Privilégiez certaines pièces

Dans les appartements ou les maisons à plusieurs étages, il peut être pratique d'aménager une ou plusieurs pièces au rez-de-chaussée. Procédez aux travaux tant que vous êtes valide, ainsi vous n'aurez pas à décider dans l'urgence et pourrez le faire au meilleur prix et conformément à vos souhaits.

### Équipez votre logement

Pour éviter notamment les accidents domestiques qui peuvent se multiplier avec l'âge, mieux vaut adapter son environnement par des démarches simples :

- augmenter l'éclairage
- aménager les pièces d'eau (tapis de bain, barre d'appui) et équiper les sanitaires de sols antidérapants
- supprimer les tapis, descentes de lit, ... ou les rendre moins glissants par des dispositifs adaptés
- investir dans des régulateurs de température (climatiseurs, radiateurs, humidificateurs...)
- éviter les chauffages difficiles à entretenir ou à réguler (chaudières, gaz...)
- sécuriser les équipements dangereux (fours, cuisinières...)
- placer un système d'alarme (possibilité de déduction fiscale)

Pour obtenir des conseils gratuits, adressez-vous à votre organisme de mutuelle.

### La détection incendie

Depuis le 1er juillet 2006, l'installation de détecteurs d'incendie est obligatoire (1 détecteur pour +/- 80m<sup>2</sup>).

**En savoir plus ?** Numéro vert de la Wallonie

☎ 1718 (accessible de 8H30 à 17h tous les jours ouvrables)

### Réaliser des économies d'énergie

Les économies d'énergie nous concernent tous. Voici quelques gestes simples pour tous qui ne coûtent rien, sinon d'y penser :

- Éteindre les appareils électroménagers, télévision, ... plutôt que de les laisser en mode veille. En plus de consommer de l'énergie, ils constituent un risque d'incendie ;
- Laver le linge à basse température, car c'est bien la température et non la durée du cycle qui fait réaliser des économies ;
- Régler la température de la cuisine et de la salle de séjour entre 19° et 20°, celle des chambres entre 18 et 19° et celle de la salle de bain entre 21 et 22° ;
- Dégivrer son réfrigérateur de temps en temps pour éviter que sa consommation d'énergie ne double ;
- Placer un couvercle sur votre casserole.
- ...

**En savoir plus ?**

- Commission wallonne pour l'Energie (CWaPE)

Route de Louvain-la-Neuve 4 bte 12 à 5001 Namur

☎ 081 33 08 10 ou [www.cwape.be](http://www.cwape.be)

- Simulateur tarifaire : [www.monenergie.be](http://www.monenergie.be)

- Une brochure complète est disponible au CPAS et à l'administration communale.

## Bénéficiaire d'une surveillance à domicile

Personne n'est à l'abri d'une mauvaise chute et vos proches ne peuvent pas être présents à tous moments. L'installation d'un système de **surveillance à domicile 24h/24h** peut pallier cette situation angoissante.

Il suffit d'exercer une simple pression sur le petit appareil que vous portez sur vous toute la journée, au poignet, en collier ou en clip. La centrale de surveillance est ainsi prévenue dès que la difficulté survient. Celle-ci avertit la personne la plus adéquate que vous aurez désignée au préalable (vous devrez dresser une liste des personnes à avertir dans l'ordre de vos préférences). Ce système nécessite un abonnement mensuel spécifique contracté avec la centrale de surveillance.

Avant toute installation, adressez-vous à votre mutuelle.

À partir de 6€/mois en fonction des situations.

### En savoir plus ?

Télé-Assistance : Centre régional Mons-Borinage asbl

Place de Cuesmes 1 à 7033 Cuesmes

☎ 065 84 01 01 ou [www.teleassistancemons.be](http://www.teleassistancemons.be)



## Trouver des alternatives à la maison de repos

Outre des centres d'accueil de jour, de soirée ou de nuit, il existe des alternatives originales aux maisons de repos :

### L'habitat kangourou

Une personne âgée accueille, contre rétribution, une famille, une personne, un couple dans une maison devenue trop grande. Des services réciproques entre la personne âgée et la famille s'organisent.

#### En savoir plus ?

☎ 010/ 45 06 04 ou [www.habitat-participation.be](http://www.habitat-participation.be)

☎ 0488 14 18 38

### L'habitat intergénérationnel

Une personne âgée peut accueillir un(e) étudiant(e) dans sa maison. À la différence de l'habitat kangourou, une seule personne est accueillie et la durée du séjour se limite aux études. L'association coordonne ces lieux de vie, met en contact des seniors et des étudiants et gère le coût du logement qui dépend des services que peut offrir l'étudiant à la personne âgée.

#### En savoir plus ?

☎ 0478 77 76 44 ou [www.1toit2ages.be](http://www.1toit2ages.be)

### L'habitat groupé

Location ou achat d'une maison ou d'un appartement avec d'autres personnes (âgées ou non). Chacun dispose de ses appartements privatifs (chambre, salle de bain, etc.) et partage des espaces collectifs avec un projet commun.

#### En savoir plus ?

☎ 10 45 06 04 ou [www.habitat-participation.be](http://www.habitat-participation.be)

## Rechercher un emploi

Il est important de s'inscrire auprès du Forem dès la fin des études ou d'un travail. Cette inscription permet également de recevoir les offres d'emploi, de consulter les « Jobdays » et de découvrir les entreprises qui recrutent régulièrement avec le Forem.

Vous pouvez également vous inscrire dans une société d'interim.

Il est également primordial de rédiger un Curriculum Vitae clair et structuré.

Avant de commencer, réfléchissez à votre parcours, vos capacités et vos qualités.

Le document doit être facile à parcourir, à comprendre et à lire.

Bien entendu, il doit être personnalisé en fonction de l'offre d'emploi.

Une lettre de motivation sera jointe au CV.

Infos CV : administration communale

☎ 065 75 92 22 - CPAS ☎ 075 75 91 43

Pour vous aider dans ces démarches :

- FOREM : [www.leforem.be](http://www.leforem.be)
- FOREM Dour : Avenue Victor Regnart, 1, 7370 DOUR - ☎ 065/71 79 10
- CARREFOUR EMPLOI FORMATION :  
Rue des Canonniers, 32 - 7000 MONS - ☎ 065/38 21 00

### **Mission Régionale pour l'emploi de Mons-Borinage asbl (MRMB)**

Rue de France 2, 3<sup>ème</sup> étage (centre Hospitalier Hornu-Frameries)

7080, Frameries

[www.mrmb.be](http://www.mrmb.be)

☎ 065/32.87.87

### **Agence Locale pour l'Emploi: ALE**

Les chômeurs, moyennant certaines conditions, peuvent exercer une activité rémunérée auprès de particuliers.

ALE de Honnelles, Rue d'En Haut, 32 - 7387 Honnelles

☎ 065/75 91 43

### **Maison de l'Emploi**

Reçoit l'inscription des jeunes qui terminent l'école, des travailleurs qui perdent leur emploi et de toute personne demandeuse d'emploi ; propose emploi et formation.

Bureau de Proximité de Dour

Avenue Victor Regnart 1 - 7370 Dour

☎ 065/71 79 16

### **ONEM**

Contrôle l'ouverture et le maintien du droit aux allocations d'attente ou de chômage, intervient dans certaines aides à l'emploi et fournit de nombreuses attestations.

Place des Archers 8 - 7000 Mons

☎ 065/ 39 46 39

## Organismes de paiement

### **CAPAC: Caisse Auxiliaire de Paiement des Allocations de Chômage**

Introduit le dossier du chômeur auprès de l'Onem, et paie les allocations ; pas de cotisations.

Boulevard Saintelette 116, 7000 Mons

☎ 065/35 48 72

### **Les Syndicats**

Moyennant une cotisation, les syndicats introduisent le dossier du chômeur auprès de l'Onem, et paient les allocations d'attente et de chômage. Ils jouent aussi un rôle d'information et de défense de leurs affiliés. Les syndicats interviennent également en cas de conflit collectif ou individuel avec un employeur ; ils représentent les salariés et les demandeurs d'emploi dans de nombreuses instances sociales et politiques.

- **CSC Mons**

Rue Claude de Bettignies, 10-12 - 7000 Mons

☎ 065/ 37 25 11

- **FGTB Mons-Borinage**

Rue Lamir, 18 - 7000 Mons

☎ 065/32 38 00

- **CGSLB Mons**

Rue des Canonniers 30 - 7000 Mons

☎ 065/31 12 67

- **CAPAC Mons**

Rue de la Grande Triperie 42 - 7000 Mons

☎ 065/35 48 72

## Souffrir d'un handicap

Le handicap ne doit pas être un frein ! Différents services peuvent vous aider. En voici, ci-dessous quelques-uns. Sur le site « j'ai des droits . be » vous trouverez des résumés des aides possibles ainsi que les coordonnées des services de référence, répertoriés selon votre âge.

Rendez-vous sur : <https://jaidesdroits.be/>

- **L'AVIQ** peut vous aider en situation de handicap. Ce service propose la sensibilisation et l'information en matière de handicap, l'aide à l'aménagement du domicile, des aides à l'emploi. AVIQ Mons - ☎ 065/32 86 11
- Si vous souhaitez une reconnaissance de votre handicap vous permettant de bénéficier de prestations ou d'avantages sociaux, vous avez la possibilité d'introduire un dossier auprès du service de prestations pour personnes handicapées via votre organisme mutuelle ou le CPAS de votre commune.

## Je n'ai plus de revenus

Dans beaucoup de situations financières difficiles, le CPAS peut vous aider. Ainsi, si vous ne bénéficiez pas de revenus propres, vous avez peut-être droit au Revenu d'Intégration Sociale (**RIS**). Il s'agit d'un revenu minimum destiné aux personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes.

Pour obtenir le **RIS**, il faut satisfaire la totalité des conditions suivantes :

- Résider en Belgique
- Avoir 18 ans
- Être belge
- Ne pas disposer de ressources suffisantes (cela concerne tous les revenus du ménage)
- Être disposé à travailler

Pour demander le RIS, il faut s'adresser au CPAS de la commune dans laquelle vous résidez habituellement. Si vous êtes étudiant, il faut aller au CPAS de la commune dans laquelle vous êtes inscrit à titre de résidence principale.

Vous pouvez obtenir des informations complémentaires auprès de votre CPAS ou sur le site [www.mi-is.be](http://www.mi-is.be)

En cas de difficultés financières (ou autres), le CPAS pourra proposer en fonction de la situation familiale et personnelle, une aide sociale. Cette aide peut revêtir différentes formes :

- Matérielle (tant financière, si on ne remplit pas les conditions d'un revenu d'intégration, qu'en nature, par exemple par l'octroi de bons d'alimentation, etc.)
- Immatérielle (tels que la guidance budgétaire, le conseil juridique, etc.)

## Rechercher un logement pour revenus modestes

1. Vous pouvez vous tourner vers une **Agence Immobilière Sociale (AIS)**. Une Agence Immobilière Sociale est une asbl dont le rôle est de mettre en relation des propriétaires et des locataires à la recherche d'un logement. Les AIS fournissent des logements décents à des ménages en état de précarité ou à revenus modestes.

**A.I.S. « Des Rivières »** : Rue du Parc, 44 à Baudour - ☎ 065/63 20 47  
 Permanence à Quiévrain : Administration communale le mercredi de 10h30 à 11h30

2. Vous pouvez faire une demande pour louer un logement public via une **société de logement public**.

Si vous êtes déjà accompagné par le CPAS, votre assistant social peut vous aider à introduire la demande.

Deux conditions doivent être respectées :

- Ne pas dépasser un plafond de revenus.  
(Se renseigner auprès du CPAS sur les montants)
- Ne pas être propriétaire d'un logement.

**BH-P Logement scl :**

Rue Amphithéâtre Hadès, 152 à 7301 HORNU

☎ 065/ 76 70 10

**3. Il existe également des Associations de Promotion du Logement (APL)**

Les associations de promotion du logement s'adressent principalement aux ménages en état de précarité et agissent pour l'intégration sociale par le logement de diverses manières. Outre la mise à disposition d'un logement décent, elles procurent une assistance gratuite sur le plan administratif, juridique et technique aux locataires mais également aux propriétaires qui le souhaitent.

Le Square Roosevelt, 10. 7000 Mons

[www.flw.be](http://www.flw.be)

service crédits ☎ 071/ 207 700

service d'aide locative ☎ 065/ 39 40 50

**Me séparer de mon conjoint : Quelles démarches ?**

Vous trouverez toutes les informations utiles et nécessaires sur le site [www.actionsociale.wallonie.be/seulavecenfant](http://www.actionsociale.wallonie.be/seulavecenfant). Ce site internet est dédié aux familles monoparentales.

Que vous soyez marié.e.s ou non, vous devez protéger vos droits et ceux de vos enfants soit en passant par le tribunal de la famille, soit en proposant un accord écrit avec votre ex. Dans cet accord, on trouvera ce qui touche au domicile, aux enfants, aux biens matériels, à la pension alimentaire,...

Si vous êtes marié.e.s et que vous souhaitez divorcer, vous avez la possibilité entre le divorce par consentement mutuel ou le divorce pour désunion irrémédiable.

Il est toujours préférable de se faire assister par un avocat. Pour vous aider dans ces démarches, vous pouvez prendre conseil auprès d'un bureau d'aide juridique, d'un CPAS, d'un centre de planning familial, ...

En ce qui concerne la garde des enfants, il existe de nombreuses formes d'hébergement. Si vous trouvez un accord, celui-ci doit se faire par écrit et être officialisé par le Juge. S'il n'y a pas d'accord, vous devrez introduire une demande auprès du tribunal de la famille.

Il faut distinguer la pension alimentaire de la contribution alimentaire. La pension alimentaire est le montant versé à un ex pour subvenir à ses besoins. La contribution alimentaire est la somme liée aux frais des enfants. Chaque parent doit participer à toutes les dépenses liées à l'enfant en fonction de ses revenus.

Si votre conjoint ne verse pas la contribution alimentaire alors qu'un jugement l'accorde, vous avez la possibilité de faire appel au SECAL (Service de Créances Alimentaires) pour récupérer les créances alimentaires. Il faut cependant remplir les conditions suivantes :

- Être domicilié en Belgique
- Non-paiement de 2 mois de contributions alimentaires
- Posséder un acte authentique ou un jugement qui fixe le montant.

**SECAL MONS** : Rue du Joncquois, 116 à 7000 Mons - ☎ 02/572 57 57

Concernant votre logement, il faut distinguer plusieurs cas de figure :

- Vous êtes marié(e). et propriétaire : votre ex ne peut pas vendre ou louer le logement sans votre accord. Par contre, si vous décidez de rester vivre au domicile, vous pourriez être redevable d'un loyer.
- Vous n'êtes pas marié/e. et propriétaire : votre ex peut décider de vendre ou de louer sans votre accord sauf si vous êtes cohabitants légaux.
- Vous êtes locataire : ce sont les dispositions du bail qui sont d'application.

## J'ai besoin d'un avocat ou d'une aide juridique

Si vous avez besoin d'un **conseil**, de renseignements pratiques, d'un avis juridique, vous pouvez vous présenter lors d'une permanence de première ligne :

- **CPAS de Quiévrain** : Rue Grande, 7/9 à Quiévrain.  
Un vendredi sur deux de 10h00 à 12h00 sur RV (065/45.02.10)

Si vous avez besoin d'une **aide juridique**, des avocats conseillent et orientent les citoyens désireux de recevoir une information à caractère juridique (première ligne), qui peut déboucher sur la désignation d'un "avocat Prodéo" (aide juridique de deuxième ligne).

Vous devez vous présenter les lundi, mardi et jeudi de 13h00 à 14h30 à la Cour de Justice, Boulevard des droits de l'homme, 1 à 7000 Mons (☎ 065/37 90 11) en vous munissant des documents suivants :

- Une composition de ménage récente
- Une preuve de vos revenus ou non-revenus (ainsi que pour les autres membres du ménage)
- Le dernier avertissement extrait de rôle des contributions
- Le revenu cadastral
- La taxe de circulation
- Si vous avez plus de 5000€ sur vos comptes (pour l'ensemble du ménage), un extrait bancaire de moins de 2 mois.

Pour tout renseignement complémentaire : [www.barreaudemons.be](http://www.barreaudemons.be)

### Maison de Justice

#### Justice de Paix

Justice de Paix de Boussu-Hornu :

Rue de la Grande Campagne, 34 - 7301 Hornu

☎ 065/80 30 07

## Je vis dans la rue. Que faire ?

Le CPAS peut vous aider dans cette épreuve difficile. En effet, le CPAS aide les personnes dans votre situation sous la forme d'aide la plus appropriée : aide financière, matérielle, sociale, adresse de référence, prime à l'installation, recherche d'un lieu d'hébergement, ...

**Prime à l'installation** : la prime à l'installation n'est pas une garantie locative. Le CPAS ne peut pas vous demander de l'utiliser pour payer votre garantie locative. Le CPAS compétent pour l'octroi de cette prime est celui de la commune dans laquelle se trouve le logement. Pour bénéficier de cette prime, vous devez répondre aux conditions suivantes :

- Vous devez avoir trouvé un logement (que vous occupez à titre de résidence principale)
- Vous étiez considéré comme sans-abri avant d'avoir trouvé ce logement
- Vous recevez un revenu du CPAS, une allocation sociale ou un revenu minimum
- Vous n'avez jamais perçu de prime à l'installation

Il est important que vous ayez une adresse officielle. En effet, pour obtenir ou conserver certains droits, il est obligatoire d'être inscrit dans les registres de population. L'adresse de référence vous permet d'avoir cette inscription et ainsi de recevoir ou de conserver les allocations auxquelles vous avez droit.

Cette inscription peut se faire :

- Chez un particulier
- Au CPAS de la commune dans laquelle vous vous trouvez.

Dans les situations d'urgence, vous pouvez trouver plusieurs solutions d'hébergement :

- **L'abri de nuit** : ce lieu d'accueil gratuit est ouvert la nuit pour vous permettre de passer la nuit dans un lieu chauffé et équipé pour dormir et se laver. C'est une solution de dépannage. Abri de nuit de Mons : ☎ 065/34 76 74
- **Les maisons d'accueil** : ce type d'accueil vous permet d'occuper un logement durant une durée déterminée mais propose également un accompagnement social.
  - Maison St-Paul (Mons) : ☎ 065/34 80 94
  - L'Abri (La Louvière) : ☎ 064/21 58 72
  - Aux Chênes de Mambré (Tournai) : ☎ 069/22 91 41
  - L'étape (Tournai) : ☎ 069/21 45 34
  - L'Espoir : ☎ 065/34 00 15
  - Maison d'accueil pour femme et enfants

• **Maison d'accueil « le Kangourou »**

Rue Jules Escoyez 28 - 7331 Baudour (☎ 065 64 33 50 · 24h/24)

## L'intégration des personnes étrangères

### Centre Interculturel de Mons Borinage

Rue Grande, 56, 7330 Saint-Ghislain

☎ 065/ 61 18 50 - E-mail. : cimb@skynet.be

## Je rencontre des difficultés financières

### Le service social du CPAS

Le Centre Public d'Action Sociale de Honnelles est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et l'après-midi sur RDV au ☎ 065/75 91 43.

Le CPAS remplit de nombreuses missions :

- **Service d'Action Sociale Individuelle**

Aide psychosociale, revenu d'intégration sociale, aides financières, guidance budgétaire, aide aux personnes étrangères, etc.

- **Services à Domicile**

Accompagnement à domicile de familles en difficulté médicale, sociale ou psychologique, aides familiales, aides ménagères, naissances multiples.

- **Service de Médiation de Dettes (accessible sur RDV)**

Médiation de type amiable

Procédure judiciaire : règlement collectif de dettes. Il permet aux usagers de retrouver un équilibre financier et de rembourser leurs dettes de manière conforme à la dignité humaine

- **Service d'Insertion Sociale et Professionnelle**

Accompagne les personnes bénéficiant du Revenu d'Intégration Sociale (R.I.S) dans leur projet d'insertion sociale ou d'insertion socioprofessionnelle

- **Traiter les demandes** d'obtention ou de régularisation d'allocations sociales ;
- **Demandes d'avances** sur pension, sur allocations de chômage, familiales
- **Demandes d'aides sociales** matérielles et colis alimentaires

### Garantie de Revenus Aux Personnes Âgées (GRAPA)

La GRAPA est un revenu minimum que les pouvoirs publics allouent aux seniors qui ont atteint l'âge de la pension, c'est-à-dire 66 ans. La GRAPA est octroyée lorsque les moyens de subsistance sont insuffisants.

Dès que vous atteignez l'âge de 66 ans, l'Office National des Pensions (ONP) vérifie automatiquement si vous avez droit à la GRAPA. Vous pouvez également le signaler vous-même auprès de l'organisme.

Le droit à cette aide financière est automatiquement examiné si vous touchez une allocation pour personnes handicapées ou le Revenu d'Intégration Sociale (RIS).

### En savoir plus ?

ONP ☎ 0800 502 56

## L'intervention du Fonds Mazout

Chaque année, le gouvernement prévoit une dotation du Fonds Mazout afin de permettre aux personnes à faibles et moyens revenus de se chauffer correctement pendant la période d'hiver. Le CPAS est chargé de l'octroi de cette prime.

### Pour qui ?

- les bénéficiaires du revenu d'intégration
- les personnes surendettées
- les BIM/OMNIO
- les personnes dont les ressources ne dépassent pas un certain plafond (montant revu chaque année)

### Modalités pratiques

- Le gouvernement fixe chaque année les critères d'obtention de cette aide.

**Attention** : la demande d'intervention doit être **introduite endéans les 60 jours qui suivent la livraison de mazout de chauffage**.

### En savoir plus ?

CPAS de Honnelles Rue d'En-haut 32, 7387 Roisin ☎ 065/ 75 91 43

## Mon enfant vit une adolescence difficile. Qui peut m'aider ?

Vous vivez peut-être une situation particulièrement difficile avec votre adolescent-e et vous ne savez plus quoi faire.

Vous n'avez plus aucune prise sur lui, il/elle ne vous écoute plus. Il/elle peut se montrer violent avec vous, avec l'entourage.

Ce type de difficultés révèle chez votre adolescent-e des problèmes qui nécessitent sans doute l'aide de professionnel-le-s psychomédicosociaux.

Ces aides peuvent prendre des formes très variées.

- Le médecin de famille
- L'aide psychologique
- Les centres de planning familial  
Saint-Ghislain : ☎ 065/79 22 32  
Frameries : ☎ 065/51 57 16  
Mons : ☎ 33 93 61

### • Les centres spécialisés

- Pour le suicide : le Centre de prévention du suicide ( ☎ 0800/32 123)
- Pour l'anorexie et la boulimie : Miata asbl, Anorevie et le Réseau Wallonie/ Bruxelles de l'anorexie mentale et de la boulimie
- Pour les problèmes de drogues : Infor-Drogues ( ☎ 2/227 52 52)

### • Les groupes de parole

- Pour l'alcool : les Alcooliques Anonymes ( ☎ 078/15 25 56)

### • Les services d'écoute téléphonique

- Télé Accueil 107
- Allo Info famille ☎ 02/51 31 111
- Le Centre de prévention suicide pour une écoute dans l'anonymat 24h/24
- Infor-Drogues organise une permanence téléphonique fonctionnant 24h/24 au ☎ 02/227 52 52
- Les services d'aide à la jeunesse (SAJ). Mons ☎ 065/39 58 50

Si vous éprouvez de graves difficultés dans votre rôle de parents, dans vos relations avec vos enfants, vous pouvez faire appel à un service d'Aide à la Jeunesse. Ce type de structure tente de trouver avec l'enfant ou l'adolescent-e et sa famille une solution à la crise qui se pose pour éviter l'intervention de la justice. Les SAJ proposent des entretiens qui leur permettent ensuite de vous orienter vers des services spécifiques (AMO, centre de guidance, centre PMS, ...). Ils peuvent aussi vous soumettre un programme d'aide adapté à votre situation via l'intervention du Conseiller de l'aide à la jeunesse. L'aide des SAJ est volontaire et participative, c'est-à-dire que toutes les décisions qui seront prises au terme des négociations requièrent l'accord tant du jeune que de sa famille. Il existe un SAJ dans chaque arrondissement judiciaire.

- Les services d'aide en milieu ouvert (AMO) « Parler pour le dire » :  
Dour ☎ 065/79 10 31.
- Tertre « Arpège » ☎ 065/75 05 71

## Les Centres Psycho-Médico-Sociaux: CPMS

Les écoles fondamentales et secondaires sont conventionnées avec un CPMS. Ce centre est à l'écoute des élèves et de leurs parents, pour l'orientation scolaire et professionnelle, des problèmes relationnels, de santé, etc. Les CPMS ont aussi une mission d'information et de prévention. Les équipes sont composées de psychologues, de travailleurs sociaux, d'infirmières.

### Centre provincial de Mons

Rue de la Grande Triperie 21, 7000 Mons

☎ 065/39 41 70

### Centre PMS Communauté Française

Rue de l'Athénée 37, 7370 Dour

☎ 065/65 38 98

### Intercommunale de Santé Harmegnies Rolland

11<sup>ème</sup> rue, 3, 7330 Saint-Ghislain

☎ 065/78 43 19

# Maltraitance ou violence familiale

## Victime de maltraitance

Vous avez le sentiment d'être victime de maltraitance, de harcèlement, ... ? N'hésitez pas à faire appel à un des organismes ci-dessous pour vous aider.

Si vous soupçonnez, êtes témoin ou victime de maltraitance tant verbale que psychologique, physique, économique ou sexuelle, vous pouvez contacter les services de police. Si vous souhaitez un conseil ou une écoute : **0800/30030** ou [violenceconjugale.be](http://violenceconjugale.be).

Pensez à vous protéger lors des moments de crise : lister les numéros de téléphone utiles, sécuriser vos documents officiels, prévenez une personne de confiance,...

Si la situation devient dangereuse à cause d'une violence fréquente et intense, partez.

Faites constater d'éventuels coups et/ou blessures par votre médecin, préparez votre valise avec des vêtements, des médicaments, les jeux des enfants, ... prévenez la police de votre départ, trouvez une solution d'hébergement, consultez un avocat.

### ► Si cette maltraitance concerne un enfant, veuillez contacter

- SOS-Enfants Mons-Borinage : Av Joseph Wauters, 183 - 7000 Mons  
☎ 065/36 11 36
- Service d'Aide à la Jeunesse (S.A.J) ☎ 065/39 58 50.
- Service Droit des Jeunes : Rue Tour Auberon 2 - 7000 Mons  
☎ 065/35 50 33

### ► Respect Seniors

Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des aînés

☎ **0800 30 330** (du lundi au vendredi de 9h à 17h) pour les personnes âgées, leurs familles et proches, pour les professionnels, etc.  
[www.respectseniors.be](http://www.respectseniors.be)

### ► Différents services de la Zone de Police des Hauts-Pays

sont également à votre disposition :

- ☎ **0800 35 101** (numéro vert) - 101 ou 112 (numéros d'urgence)
- Service d'intervention urgente 24h/24
- Service d'intervention non urgente
- Assistance policière aux victimes
- Commissariat de proximité des Honnelles : Rue de la Place 6 à Roi-sin  
☎ **065/ 75 15 80**
- Police des Haut-Pays : Rue de Belle Vue 41 à 7370 Dour  
☎ **065/ 75 15 00**

## La petite enfance

**L'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)** permet aux parents et futurs parents de trouver près de chez eux des activités dédiées à l'enfant et à la parentalité.

Rue d'Erbisoeul, 5, 7011 Ghlin

☎ 065/39 96 60

✉ asr.hainaut@one.be

Sur le site de l'ONE <https://my.one.be/> vous trouverez les crèches selon la localisation

### **Crèche : La Farand'Honnelles**

13, Pl. Masson, 7387 Montignies ☎ 065/ 75 96 37

## Services d'accueil aux victimes

### **Maison de justice**

Soutien et accompagnement dans la procédure judiciaire.

Chaussée de Binche, 101 D, porte C, 7000 Mons

☎ 065/ 39 50 20

### **Service d'Assistance aux Victimes : Brise le Silence**

Rue Culot, 55 7390 Quaregnon

☎ 0488/ 80 06 26

### **Service d'Aide aux Victimes : ASBL Résilience**

Soutien psychologique et accompagnement administratif.

Avenue de l'Hôpital, 54 7000 Mons

☎ 065/35 53 96

## La SNCB

Elle applique un tarif préférentiel pour les personnes de plus de 65 ans. Vous avez la possibilité de faire appel à une assistance et de demander une chaise roulante au moins 24h avant le déplacement. (Gratuit)

Coût du trajet : 8,30 EUR en deuxième classe aller et retour pour n'importe quel trajet en Belgique en semaine après 9h et le weekend.

Des tarifs préférentiels sont aussi proposés pour les jeunes et les familles.

Néanmoins une réforme des tarifications est en cours et sera d'application pour 2025.

### En savoir plus ?

☎ 02 528 28 28 (SNCB) entre 7h et 21h30 ou surfez sur « [belgiantrain.be](http://belgiantrain.be) »

## Les bus TEC

- Pour les 18-24, les 65+ ainsi que les bénéficiaires BIM, ont accès à un abonnement annuel express à 12€.
- Profitez également de l'opération d'échange de la plaque d'immatriculation contre un abonnement TEC gratuit.
- D'autres réductions peuvent être octroyées en fonction de votre situation.

### En savoir plus ?

TEC Hainaut, Place Léopold 9A à 7000 Mons

☎ +32 (0) 65 38 88 15

ou surfez sur <http://www.letec.be>

Courriel: [HainautInformations@letec.be](mailto:HainautInformations@letec.be)

## Service mobilité

Le CPAS de Honnelles propose aux personnes sans véhicule un service mobilité. C'est le moyen pour tous les honnellois souffrants de problèmes de mobilité de se déplacer (courses, médecins, hôpitaux, coiffeurs, documents administratifs, ...). Il faut toutefois satisfaire à certaines conditions pour pouvoir en bénéficier et ses bénéficiaires s'engagent à respecter son règlement.

### En savoir plus ? ☎ 065/ 75 91 43

Ce service est disponible du lundi au vendredi de 8.00 à 16.00 uniquement sur RV au moins 48h à l'avance. Le prix est calculé en fonction du nombre de kilomètres.

Le tarif est fixé comme suit :

- De 0 à 8 kms : forfait de 2,40 €
- + de 8 kms : 0,30 € / km

**Réservation ☎ 0475/33 64 84**

## Vol / perte de mes papiers d'identité

- **En cas de vol**, je me rends au bureau de police le plus proche pour y faire une déclaration de vol muni d'une photo d'identité ;
- **En cas de perte**, je me rends à l'administration communale de mon domicile pour y faire une déclaration de perte ;
- **En cas de perte ou de vol du permis de conduire**, je me rends au bureau de police le plus proche.

Si je suis de nationalité étrangère, en cas de perte ou de vol de mes documents d'identité, je me rends au bureau de police.

Si après quelques jours vos documents ne sont pas retrouvés, adressez-vous au service Population pour faire établir de nouveaux papiers d'identité.

Munissez-vous de la déclaration de perte ou de vol ainsi que d'une photo d'identité récente et sur fond blanc uni pour la carte d'identité (coût du duplicata en cas de perte, de destruction ou de carte endommagée : 26,10€. En cas de vol, il vous en coûtera 19,10€) ET d'une photo récente pour le permis (coût du duplicata : 20€).

**Attention** : les cartes d'identité électroniques sont annulées automatiquement 7 jours après la déclaration de vol ou de perte.

En cas de perte ou de vol de votre carte d'identité, vous pouvez éviter tout usage frauduleux en appelant le service

**DOCSTOP** au **00800 2123 2123** (numéro gratuit).

Si ce numéro n'est pas accessible, veuillez former le **02 518 21 23** ou **www.docstop.be**

## Vol/perte de ma carte de banque

Appelez CARD STOP au 070 344 344 (de l'étranger : +32 70 344 344)

24h/24 et 7j/7 pour bloquer votre carte et la rendre inutilisable.

Contactez ensuite votre organisme bancaire dès que possible.

Pour certaines cartes, veuillez contacter directement votre banque au numéro mentionner sur la carte.

## Les distributeurs de billets dans la région

Aujourd'hui, dans les communes rurales, il est parfois devenu compliqué de se procurer de l'argent liquide. Même si certains commerces permettent de retirer du cash, ce n'est pas leur rôle. Heureusement, certains distributeurs restent disponibles et de nouveaux points de retrait voient le jour.

**Quiévrain**, Bancontact Batopin CASH : Rue Grande 12, 7380 Quiévrain

**Roisin**, Bpost Banque : Rue D'en Haut 32, 7387 Honnelles

Horaires sur <https://distributeursdebillets.be/distributeur/bpost-bank-bpost-bank-roisin>

**Audregnies**, Bancontact Batopin CASH :

Chaussée Bruneault 12, 7382 Audregnies

**Dour**, Bancontact Batopin CASH : Rue Grande 51, 7370 Dour

## Je souhaite effectuer un don d'organes

Toute personne inscrite au registre de la population et capable de manifester sa volonté peut déclarer, soit son opposition à tout prélèvement d'organes ou de tissus après son décès, soit son consentement, dans un acte de volonté explicite, en tant que candidat donneur d'organes après son décès.

L'Administration communale a l'obligation de faire enregistrer cette décision au Registre national. Si vous changez d'avis après votre déclaration, ceci est toujours possible.

### En savoir plus ?

Adressez-vous au service Etat civil de votre administration communale.

Honnelles : ☎ 065 75 92 22

**Remarque** : Il est également possible de faire don de son corps à la science. Pour cela, la personne doit écrire sa volonté, en conserver une copie et adresser l'original à l'hôpital universitaire de son choix.

## Je souhaite faire une donation

Il y a 3 manières de procéder :

- La donation par acte notarié. Elle s'accompagne de frais de notaire.
- Le don manuel. Il s'effectue par un transfert de la main à la main et n'exige pas l'intervention d'un notaire.
- La donation indirecte. Elle vise les biens ne pouvant faire l'objet d'un don manuel en raison de leur nature (titres nominatifs de sociétés, remises de dettes, virements...).

**En savoir plus ?** Renseignez-vous auprès de votre notaire.

## Décès

### Perte du conjoint

En règle générale, l'entreprise de pompes funèbres effectue pour vous toutes les formalités nécessaires et vous remet plusieurs copies de l'extrait d'acte de décès. Celui-ci vous permet d'attester de la mort de votre conjoint auprès des différents services (Ministère de la Prévoyance sociale). La Tour du Midi et l'Inami sont informés automatiquement de la disparition.

**Attention** : le décès de votre conjoint peut entraîner le blocage temporaire de certains comptes bancaires. Et, si les compteurs de la maison ne sont pas à votre nom, n'oubliez pas de le signaler auprès des différents services (eaux, gaz, électricité, téléphonie, ...).

### Rédiger mon testament

Il en existe 3 types :

- **Le testament notarié.** Le testateur énonce ses volontés qui sont écrites par le notaire en présence de deux témoins ou d'un autre notaire. Le document est mentionné dans le registre central des testaments. Ce document étant un acte notarié, il a un coût.
- **Le testament olographe.** Pour être validé, celui-ci doit être rédigé, daté et signé à la main par le testateur. Il peut demander à un notaire de le conserver pour plus de sécurité.
- **Le testament international.** Il s'applique à tous les pays et nécessite l'intervention d'un notaire assisté de 2 témoins.

**En savoir plus ?** Renseignez-vous auprès de votre notaire.



## Partir sereinement

L'euthanasie est définie comme étant : l'acte, pratiqué par un tiers, qui met fin intentionnellement à la vie d'une personne à la demande de celle-ci. La demande peut être formulée sur le moment même ou de manière anticipée. Cet acte est constitutif d'infraction sauf s'il est pratiqué par un médecin dans le respect de certaines conditions et selon une procédure définie.

Le patient doit remplir 3 conditions :

- Être capable et conscient au moment de sa demande ;
- La demande est formulée de manière volontaire, réfléchie et répétée et ne résulte pas d'une pression extérieure ;
- Le patient doit se trouver dans une situation médicale sans issue et fait état d'une souffrance physique ou psychique constante et insupportable qui ne peut être apaisée et qui résulte d'une affection accidentelle et pathologique grave et incurable.

### En savoir plus ?

ASBL pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD)

☎ 02 502 04 85 ou surfez sur [www.admd.be](http://www.admd.be)

## Choisir ma sépulture

Il est possible de faire acter dans les registres de la Population vos dernières volontés en matière d'inhumation ou d'incinération.

Voici une liste des choix qui s'offrent à vous :

- L'inhumation
- La crémation + inhumation des cendres
- La crémation + dépôt des cendres en columbarium
- La crémation + dispersion des cendres sur la pelouse d'un cimetière (commune ou crématorium)
- La crémation + dispersion des cendres en mer
- La crémation + dispersion des cendres dans un endroit autre qu'au cimetière
- La crémation + inhumation des cendres ailleurs qu'au cimetière
- La crémation + conservation des cendres ailleurs qu'au cimetière

Pour les 3 derniers choix, il est impératif d'en faire préalablement la demande écrite auprès de la commune.

### En savoir plus ?

Adressez-vous au service État civil de votre administration communale.

Honnelles ☎ 065 75 92 22

## Pompes funèbres

Pour organiser les obsèques d'une personne décédée, vous devez faire appel aux services de pompes funèbres afin de définir les modalités des funérailles. Deux entreprises locales se chargent de cette mission :

- Funérailles Deramaix. Rue des Wagnons 9 à 7380 Quiévrain - ☎ 065 45 71 15
- Funérailles Palomar et Fils. Rue Ropaix, 183, 7370 Dour - ☎ 065 64 33 10
- Pompes funèbres Cordier. Rue du Commerce, 141, 7370 Dour - ☎ 065 65 36 24

## L'enterrement d'indigent

La commune est chargée d'organiser ce qui est connu sous le nom de funérailles pour les indigents. Un indigent désigne quelqu'un qui n'a pas de moyens financiers ou dont les ressources sont trop limitées pour subvenir à ses besoins fondamentaux. Il est du devoir de la commune de s'occuper de ces funérailles, une responsabilité qui s'inscrit dans son rôle de maintien de l'hygiène et de la salubrité publiques. Il est à noter que cette situation est régie par des règles spécifiques.

Pour plus de renseignements contactez l'administration communale

☎ 065 75 92 22

## J'éprouve des difficultés à rédiger un document

### L'écrivain public

Bibliothèque de Dour, Grand place, 1, 7370 Dour - ☎ 065/76 18 46

Tous les deuxième et quatrième jeudis du mois de 9 à 12h

## J'ai terminé l'école

A la fin de ses études, il faut prioritairement s'inscrire au Forem avant le 1er juillet (si -18 ans) ou avant le 08 août (si +18 ans). C'est à ce moment que commence le stage d'insertion. De plus, cette inscription permet de bénéficier des offres d'emploi.

Durant le stage d'insertion, l'Onem évaluera le comportement de recherche active d'emploi le 7ème et le 11ème mois. Il faut 2 évaluations positives pour pouvoir bénéficier d'allocations d'insertion. S'il y a une évaluation négative, il faut demander une nouvelle évaluation qui aura lieu 6 mois plus tard. Il est important de justifier une absence car cela sera considéré comme une évaluation négative. Les allocations familiales sont toujours perçues durant le stage d'insertion (si – de 25 ans).

- FOREM Dour : Avenue Victor Regnart, 1 - 7370 DOUR - ☎ 065/717910
- FOREM Mons : Rue des Canonnières, 32 - 7000 MONS - ☎ 065/382100
- ONEM Mons : Place des Archers, 8 - 7000 MONS - ☎ 02/5154444

NB : dès l'obtention d'un contrat de travail, ne pas oublier de s'inscrire à une mutuelle.

## S'informer sur les Études, Formations et Professions

**SIEP:** Service d'information sur les Études et les Professions

Boulevard Masson, 20 7000 Mons

☎ 065/38 21 00

**Carrefour Formation :**

Rue des Canoniers, 32 7000 Mons

☎ 065/ 38 21 00

## Se former après 18 ans

**Centre Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale du Borinage**

Rue de Valenciennes 58, 7301 Hornu

☎ 065/76 76 09

**EAFC Jean Meunier**

Avenue du Roi Albert 643, 7012 Jemappes

☎ 065/88 15 00

**Rue du Vert Pré, 5, 7380 Quiévrain**

☎ 065/45 74 26

**Rue de Boussu 84, 7370 Dour**

☎ 065/65.24.47

**Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française**

Rue du Onze Novembre, 2, 7080, Frameries

☎ 065/67 22 28



## Je souhaite prendre ma pension

La pension est le début d'une nouvelle vie. Voici quelques conseils pour vous y préparer au mieux.

- Si vous prenez votre pension à l'âge légal – que vous soyez chômeur, invalide ou handicapée - vous ne devez effectuer aucune démarche. Vous serez contacté automatiquement un an avant la prise en cours par le service fédéral des Pensions (SFP).

Remarque : si vous n'avez pas de nouvelles deux mois après votre 66e anniversaire, veuillez contacter le SFP.

- Si vous prenez votre pension **avant l'âge légal** :  
Lorsque vous résidez en Belgique, vous pouvez introduire votre demande de pension de différentes manières :
  - En ligne via [mypension.be](http://mypension.be) ;
  - Via le numéro spécial Pension 1765

### En savoir plus ?

#### - POUR SALARIÉS ET FONCTIONNAIRES, Y COMPRIS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER

##### **Service Fédéral des Pensions (SFP, anciennement ONP)**

Siège central : Tour du Midi, Esplanade de l'Europe à Saint-Gilles  
(Bruxelles)

Bureau de Mons : rue des Marcottes 1 à 7000 Mons  
(entrée par la rue de Nimy)

☎ 1765 (numéro vert) ou 078 15 17 65  
ou [www.sfpd.fgov.be](http://www.sfpd.fgov.be) ou [www.mypension.be](http://www.mypension.be)

#### - POUR PERSONNES HANDICAPÉES

##### **Service Public Fédéral (SPF) Sécurité sociale**

Boulevard du Jardin Botanique 50, boîte 100 à 1000 Bruxelles

☎ 0800 987 99 (numéro vert) - 02 528 60 11  
ou <https://socialsecurity.belgium.be>

#### - POUR INDÉPENDANTS

##### **INASTI**

Siège central : Quai de Willebroeck 35 à 1000 Bruxelles

☎ 02 546 42 11 ou [www.inasti.be](http://www.inasti.be)

Bureau régional : rue de la Halle 1-5 à 7000 Mons

☎ 065 37 54 11

## Bénéficiaire de certaines réductions liées à mon statut

### Le statut BIM (Bénéficiaire de l'Intervention Majorée)

C'est l'appellation de l'ancien statut VIPO. Il désigne des personnes dont les revenus sont inférieurs à un certain plafond ET qui ont un statut social spécifique (veuve, invalide, pensionné, orphelin). À ce titre, ces personnes bénéficient d'un tarif préférentiel (intervention majorée) dans le remboursement des soins de santé, médicaments, etc.

Attention : le statut BIM ne doit pas être confondu avec le statut OMNIO, qui donne droit à de meilleurs remboursements des frais médicaux pour des ménages à faibles revenus.

#### En savoir plus ?

Adressez-vous à votre mutuelle.

### L'article 27 / accès à la culture

L'article 27 de notre Constitution prescrit que tout individu doit pouvoir accéder à toute **manifestation culturelle**. C'est dans ce cadre, moyennant la somme modique de 1,25 EUR que les personnes vivant une situation sociale et/ou économique difficile peuvent se rendre à de nombreux spectacles.

#### En savoir plus ?

Cellule d'insertion du CPAS ☎ 065 75 91 43

### Le tarif téléphonique social

Il s'agit d'un tarif réduit appliqué par certains opérateurs téléphoniques pour les personnes suivantes qui en font la demande :

- personnes âgées de 65 ans accomplis ;
- personnes bénéficiaires du revenu d'intégration ;
- personnes atteintes d'un handicap reconnu par le Ministère de la Prévoyance sociale ;
- personnes bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM).

Les revenus de la personne, cumulés avec ceux des cohabitants, ne peuvent dépasser un certain plafond.

#### En savoir plus ?

Adressez-vous à votre organisme de paiement.

## Le tarif social : électricité

Le tarif social est accordé aux clients bénéficiant :

- d'un revenu d'intégration
- du revenu garanti aux personnes âgées
- d'une allocation d'aide aux personnes âgées
- d'une allocation aux handicapés suite à une incapacité permanente de travail d'au moins 65%
- d'une allocation de remplacement de revenus aux handicapés
- d'une allocation pour l'aide d'une tierce personne
- d'une aide financière dispensée par un CPAS à une personne inscrite au registre des étrangers avec une autorisation de séjour illimitée et qui, en raison de sa nationalité, ne peut être considérée comme ayant droit à l'intégration sociale.
- Les personnes en médiation de dettes.

### En savoir plus ?

Adressez-vous à votre organisme de paiement



Une vie sociale active est essentielle à notre bien-être. Elle renforce les liens affectifs, contribue à notre santé mentale et nous permet de partager des moments précieux. C'est une richesse quotidienne qui se nourrit de la gentillesse, des sorties choisies et des amitiés sincères.

## Les espaces de participation

Afin de permettre aux citoyens de participer activement à l'évolution de leur village et de s'épanouir pleinement, plusieurs espaces ont été créés :

- **Les Conseils consultatifs communaux des Aînés (CCCA)**

Pour interpellier et informer les responsables communaux au sujet de situations spécifiques

**En savoir plus ?**

Coordinatrice seniors - ☎ 065 75 92 22

<https://www.honnelles.be/ma-commune/autres-services/conseil-communal-consultatif-des-aines>

- **La Commission Consultative Communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCCATM)**

Pour remettre un avis sur certains permis d'urbanisme

**En savoir plus ?**

Service Aménagement du Territoire - ☎ 065 75 92 22

- **Le Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN)**

Pour concrétiser des projets visant à préserver notre environnement et la biodiversité dans le cadre de différents groupes de travail

**En savoir plus ?**

- Service Aménagement du Territoire - ☎ 065 75 92 22

- <https://www.wallonie.be/fr/acteurs-et-institutions/wallonie/service-public-de-wallonie/spw-agriculture-ressources-naturelles-et-environnement>



## Le Royal Syndicat d'Initiative du Haut-Pays

- Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, samedi et dimanche de 9h à 12h30
- Théâtre au château le premier vendredi du mois août

### En savoir plus ?

Syndicat d'Initiative, Rue de la place 1, 7387 Roisin

☎ 065 63 17 37

## Le réseau public de lecture

### • Bibliothèque communale

Prêt de livres et bandes dessinées gratuit ; 5 livres pour 15 jours

Place de Fayt 1, 7387 Fayt-Le-Franc - ☎ 065 75 92 22

- Mercredi 14h à 16h
- Vendredi 16h à 18h
- Samedi 11h à 13h

### • Les Boîtes à livres

Depuis quelques années, vous avez pu voir apparaître des boîtes à livres au cœur des différents villages.

Leur objectif : réaliser un geste citoyen, culturel et écologique ! Le citoyen peut échanger un livre dont il n'a plus besoin et choisir un nouvel ouvrage à découvrir.

Voici les divers emplacements des boîtes à livres actuelles :

1. **Montignies-sur-Roc** : Rue Goutrielle, 35  
(devant l'épicerie du CRH La Goutrielle)
2. **Angre** : Rue du Partiau, 2 (devant l'épicerie « La Passerelle »)
3. **Angreau** : Rue de l'Escalier, 5  
(devant l'école communale « Emile Verhaeren »)
4. **Meurain** : Rue Isolée, 67 (près du Centre culturel, ancienne église)
5. **Meurain** : Intersection des rues Pré Bélem et du Piémont
6. **Roisin** : Place de Roisin
7. **Fayt-le-Franc** : Place de Fayt, 11  
(devant l'école communale « La Petite Honnelle »)
8. **Autreppe** : Rue d'Autreppe  
(au coin, près de la rivière et du Café « Au bon vieux temps »)
9. **Erquennes** : Place du Jonquois (en face du rond-point)
10. **Marchipont** : Intersection des Chemins de Passy et de Marchipont, et de la Place du Roseau Vert.
11. **Onnezies** : Intersection des rues Général Cochez et des Jonquilles (près du Leû en bois).
12. **Athis** : Intersection des rues Courbette et du Paradis.

## Le Bibliobus

Le réseau du bibliobus provincial fait halte en quatre lieux sur la commune de Honnelles. En moyenne, une fois par mois, le jeudi.

Voir les horaires ci-dessous et sur les liens.

- **École communale d'Athis**, Rue des Écoles 3 : **de 9h30 à 10h15**  
<https://bibliotheques.hainaut.be/haltes-bibliobus/honnelles-athis-ecole>
- **École communale de Fayt-le-Franc**, Place de Fayt 11 : **de 10h30 à 12h**  
<https://bibliotheques.hainaut.be/haltes-bibliobus/honnelles-fayt-le-franc-ecole>
- **École communale de Roisin**, Place : **de 13h30 à 17h00**  
<https://bibliotheques.hainaut.be/haltes-bibliobus/honnelles-roisin-ecole>

## Plan de cohésion sociale (PCS)

Afin de permettre aux seniors et aux familles de rester actifs, que ce soit physiquement ou intellectuellement, la commune de Honnelles propose divers ateliers

### En savoir plus ?

Plan de cohésion sociale : Annabelle Fievet

☎ : 065/52.94.61

✉ : [annabelle.fievet@honnelles.be](mailto:annabelle.fievet@honnelles.be)

## Théâtre

Sur le territoire de la commune, l'ASBL « La Concorde » dispose d'une salle, « Le Concordia » où se mettent en scène deux troupes de théâtre amateur. « **Le Concordia** », Rue Emile Cornez 11, 7387 Angre/Honnelles.

### « Le blé qui lève »

Ce cercle théâtral est actif depuis 1923, anciennement dénommé « La Concorde ». La troupe donne de multiples représentations et nécessite parfois de figurants. Elle s'est spécialisée dans le théâtre de boulevard.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur :

<https://www.acth-theatre.be/> ou contactez par e-mail [theatre@la-concorde.be](mailto:theatre@la-concorde.be)

### « La Martingale »

Cette compagnie de théâtre est née de la volonté de membres de la troupe « Le blé qui lève » désireux de monter sur scène en automne.

✉ [lamartingale.theatre@gmail.com](mailto:lamartingale.theatre@gmail.com)

☎ +32(0)486/790.372

**Administration / service / établissement public à Honnelles****Administration communale**

Rue Grande 1, 7387 Autreppe

☎ 065 75 92 22

**Bibliothèque**

Place de Fayt 1, 7387 Fayt-Le-Franc

**Bpost**

Rue d'En-haut 32, 7387 Roisin

☎ 022 012345

**CPAS**

Rue d'En-haut 32, 7387 Roisin

☎ 065 75 91 43

**Service Mobilité**

☎ 0475 33 64 84

**TEC**

Place Léopold 9A à 7000 MONS

☎ 065 38 88 11

**ORES**

☎ 078 15 78 01

Odeur ou fuite de gaz : 0800 87 087

Dépannage : 078 78 78 00

**Recyparc Hygea**

Chau. Brunhault 17/15, 7387 Honnelles

☎ 065 77 95 58

- Horaire du 15 juin au 14 septembre  
OUVERT du mardi au vendredi de 10h à 18h\*  
OUVERT du samedi de 9h à 17h\*
- Horaire du 15 septembre au 14 juin  
OUVERT du mardi au samedi de 9h à 17h\*
- FERMÉ les dimanches, lundis et jours fériés

\* il s'agit de l'heure de la dernière entrée acceptée. La fermeture du recyparc a lieu 15 minutes après l'heure de la dernière entrée afin de permettre le déchargement des déchets.

**Restos du Cœur Quiévrain Honnelles**

Adresse : Rue Grison, 19, 7387 Angre

☎ 065/66.60.55

**Épicerie de la passerelle**

Adresse : Rue du Partiau, 2 à 7387 Angre

☎ 065/66.29.93

**Enseignements****Ecole et Parents** : ☎ 0800/95580**Écoles maternelles et primaires honnelloises**

École fondamentale de Roisin /Angre / Angreau

Primaires, Rue Bourdon 4, 7387 Roisin - ☎ 065/75 50 22

Maternelles et Primaires, Rue Louis Baudour 1, 7387 Angre - ☎ 065/75 90 49

Maternelles, Ruelle de l'Escalier 5, 7387 Angreau - ☎ 065/75 07 39

La direction

☎ 0476/76.37.69

✉ emileverhaeren@honnelles.be

**École fondamentale de Fayt-le-Franc / Athis / Erquennes**

Maternelles et Primaires, Place de Fayt 11, 7387 Fayt-le-Franc ☎ 065/65 30 50

Primaires, Rue des Ecoles 3, 7387 Athis - ☎ 065/65 93 88

Maternelles, Place du Joncquois 11, 7387 Erquennes - ☎ 065/63 47 79

La direction

☎ 0476/76.37.67

✉ petitehonnelle@honnelles.be

**Accueil du Temps Libre (ATL)**

Accueil des enfants de 2,5 ans à 12 ans

Avant et après l'école, pendant une partie des vacances scolaires

Renseignements :

Le matin, Services ALE ☎ 065/75 91 43

La journée, direct ☎ 065/ 52 94 51 ou Commune ☎ 065/ 75 92 22

**Enseignement Secondaire :**

• Athénée Royal de Dour

Rue de l'Athénée 23, 7370 Dour

065/71 87 87

• Institut la Sainte Union

Rue du Roi Albert, 10 7370 Dour

☎ 65/63 26 60

- Centre scolaire Don Bosco  
Rue Grande 9-20, 7380 Quiévrain  
☎ 065/35 16 58
- Athénée Royal de Quiévrain  
Rue Debast, 26 7380 Quiévrain  
☎ 065/45 70 81

### L'Apprentissage :

#### **IFAPME**

L'objectif du centre IFAPME est de proposer, sur base du principe de la formation en alternance, plus de 45 formations dans une multitude de secteurs professionnels, et cela selon deux formules:

- L'apprentissage (à partir de 15 ans);
- La formation de chef d'entreprise (dès 18 ans et plus)

Avenue du Tir 79a, 7000 Mons

☎ 065/35 60 00

## **Santé**

### **Hôpitaux :**

#### **Hélora**

##### Mons :

- CHU- Ambroise Paré : Boulevard Président Kennedy,2, 7000 Mons  
☎ 065/41 40 40
- Saint-Joseph : Avenue Baudouin de Constantinople 5, 7000 Mons  
☎ 065/38 55 11

##### Warquignies :

Rue des chauffours, 27, 7300 Boussu

☎ 065/38 55 11

#### **Epicura**

Hornu : Route de Mons, 63, 7301 Hornu

Ath : Rue Maria Thomée, 1, 7800 Ath

Baudour : Rue Louis Caty, 136, 7331 Baudour

**Polyclinique :**

- Boussu. Rue François Dorzée, 108 7300 Boussu - ☎ 065/78 00 88
- Frameries. Rue de France, 2 7080 Frameries - ☎ 065/61 22 11
- Dour. Rue de France 9, 7370 Dour - ☎ 078/150 170

**Centre anti-poison**

☎ 070 245 245

**Médecin de garde**

☎ 1733 (24/24 les week-ends et jours fériés, 18h-7h en semaine)

**Pharmacie de garde**

☎ 0903 99 000 (entre 22h et 9h) (1,50€/min)

[www.pharmacie.be](http://www.pharmacie.be)**Centre local de la Promotion de la Santé (CLPS) Mons-Soignies**

Rue de la Loi 30, 7100 La Louvière - ☎ 064/ 26 14 73

**Tels Quels asbl**

Accueil, écoute, information, réorientation pour toute personne concernée directement ou indirectement par l'homosexualité.

Place du Parc, 4 7000 Mons

☎ 065/ 36 35 40

**Une écoute anonyme**

Ecoute Enfants : 103

Alcooliques anonymes : ☎ 065/ 82 59 99

Prévention suicide : ☎ 0800/ 32 123

Ecoute Violences Conjugales : ☎ 0800 30 030

Télé Accueil : ☎ 107

Infor Drogues : ☎ 02/ 227 52 52

Aide Info Sida : ☎ 0800/20 120

SOS Solitude : ☎ 02/548 98 08

SOS-VIOL : ☎ 0800/98100

**AVIQ- Agence pour une Vie de Qualité**

Boulevard Gendebien 3 à 7000 Mons

☎ 065/32 86 11

[br.mons@avicq.be](mailto:br.mons@avicq.be)

## Urgences/ Faits divers

**Child-Focus** : 116000

### Police de Proximité

Commissariat de proximité des Honnelles : Rue de la Place 6, 7387 Roisin

☎ 065 75 15 80

### Police des Haut-Pays

Rue de Belle Vue 41 à 7370 Dour

☎ 065 75 15 00

Rue de la Place 6, 7387 Roisin

☎ 065 75 15 80

### Urgences

Police ☎ 101

Pompiers + Urgences médicales ☎ 112

### Urgences sociales

☎ 1718

## Syndicats

### CAPAC- Caisse auxiliaire de Paiement des Allocations de Chômage

Rue de la Grande Triperie 42, 7000 Mons

☎ 065/35 48 72

### CSC Seniors Mons-La Louvière

Rue Claude Bettignies 10-12, 7000 Mons

☎ 065 37 25 67

### FGTB Mons-Borinage

Rue Lamir 18, 7000 Mons

☎ 065/32 38 00

### Royal Syndicat d'Initiative du Haut-Pays

Rue de la Place 1, 7387 Roisin

☎ 065 63 17 37

- Adolescence . . . . . 24
- Aide juridique . . . . . 20, 21
- Aides à domicile . . . . 12-14, 23
- Aides familiales. . . . . 12, 23
- Aides financières . . . . . 23
- Aînés . . . . . 3, 26, 38
- ALE . . . . . 13, 14, 17, 42
- Alzheimer . . . . . 6
- Avocat. . . . . 20, 21, 26
- Bus . . . . . 28
- Bobliobus . . . . . 40
- Cancer . . . . . 7
- CCCATM . . . . . 38
- Culture . . . . . 38, 39, 40
- Décès . . . . . 30, 31
- Dettes . . . . . 23, 30, 37
- Don d'organes . . . . . 30
- Donation . . . . . 30
- Ecole. . . 4, 5, 17, 25, 33, 39, 40, 42
- Electricité . . . . . 13, 31, 37
- Emploi. . . . . 14, 17, 18, 33
- Energie . . . . . 15
- Enterrement . . . . . 33
- Euthanasie . . . . . 32
- Fibromyalgie . . . . . 7
- Garde-malade. . . . . 5, 12, 14
- Gaz . . . . . 15, 31, 41
- Handicap . 11, 12, 18, 23, 35, 36, 37
- Logement . . . . . 11-16, 19-22
- Maltraitance . . . . . 26
- Mazout . . . . . 24
- Pension. . . 13, 20, 23, 35, 36
- Perte . . . . . 12, 29, 31
- Repas . . . . . 11-13
- Sclérose en plaques. . . . . 7
- Sénior Focus . . . . . 14
- Sépulture . . . . . 32
- Services . . . . 1, 5, 9, 16, 18,  
. . . . . 23-27, 31, 33, 38, 42
- Soins. . 1, 5, 7, 8, 9, 12, 33, 36
- Sport . . . . . 3
- Taxi social . . . . . 2, 11, 41
- TEC . . . . . 28, 41
- Testament . . . . . 31
- Titres-services . . . . . 13
- Train . . . . . 28
- Transport . . . . . 12
- Travail. . 5, 14, 17, 19, 33, 37, 38
- Travaux. . . . . 12-15
- Vaccins . . . . . 3
- Violence . . . . . 26, 44
- Vol . . . . . 29



**CPAS HONNELLES**